

BCA SERVICE CLIENT PT NANTES
Les Espaces Océanes
4, rue Jack London
44400 REZE
Téléphone : 02.40.16.93.37

Date du rapport : 01/04/2025 P05
Référence BCA : 22 833 502
N° du Rapport : 0
Affaire : TELEC SERVICES
Société : SMABTP
Date de sinistre : 20/02/2025
N° de contrat : 454349U0005000
N° de sinistre : 001SAU25002891-001
Réf. émetteur : 00000000

RAPPORT D'EXPERTISE

Madame, Monsieur,

Nous vous adressons le rapport que nous avons établi au titre du sinistre en référence.
Nous en avons transmis copie à votre assuré.
Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Société SMABTP

8, Rue Louis Armand
CS 71201
75015 PARIS 15

VEHICULE : Camionnette fourgon N° de la formule du CI : 2022CR39593 Immatriculation : EV-011-DQ Marque : RENAULT TRUCKS Modèle : MASTER III CABINE A Master Confort R350 Type : N10RENCT5556408 N° de Série : VF6 MF0005 58653778 1ère mise en circ. le : 21/02/2018 Date certificat : 23/06/2022 Kilométrage : 153 038 Km (relevé) / Km (retenu) PTAV : 2.30 T PTAC : 3.50 T PTR : 7.00 T Usures des pneus : Essieu 1 : Int G 20%, Int D 20% Essieu 2 : Ext G 20%, Int G 20%, Ext D 20%, Int D 20% Date de validité du contrôle technique : 28/02/2026	Genre : CTTE Carrosserie : FOURGON En. : G Puiss. : 6 CV Pl.Ass. : 3 Couleur : Blanc vernie	LESE : Société TELEC SERVICES 553 ROUTE DE ST JEAN LA BROCHE A ROTIR 76170 MELAMARE Téléphone : 02.35.31.59.00
---	--	---

Véhicule examiné avant travaux chez le lésé le 17/03/2025 . Etait présent pour le BCA Monsieur DE SOLERE JONAS.

PIECES COMMUNIQUEES : Ordre de mission (original), Carte grise (copie).

SINISTRE CONSTATE : choc avec un corps fixe

DOMMAGE IMPUTABLE : choc avec un corps fixe Choc à l'avant droit à 45°

Le montant de la réparation des dommages apparents imputables au sinistre ressort à au moins 11 338,00 € HTVA (13 605,60 € TVAC). Il dépasse significativement la valeur avant sinistre du véhicule.

EVALUATION PAR DIFFERENCE DES VALEURS :

Valeur avant sinistre à dire d'expert : 10 500,00 € HTVA (12600,00 € TVAC)

Valeur après sinistre : 1 260 € Net de Taxe

Différence des valeurs : 9 240,00 €

La valeur avant sinistre retenue a été estimée HTVA, le véhicule ouvre droit à déduction du fait de son genre (Camionnette).
Nous avons estimé la valeur après sinistre du véhicule.

Le propriétaire a accepté de céder son véhicule à SMABTP.

Véhicule économiquement irréparable

Les dispositions des articles L 327-1 et L 327-2 du Code de la Route s'appliquent.

Ce véhicule est techniquement réparable au sens du deuxième alinéa de l'article R 327-2 du Code de la Route.

Nous avons tenté sans succès de joindre par téléphone le propriétaire du véhicule afin de l'informer de nos conclusions, les 21/03/2025 à 15:12 et , au numéro suivant: 0235315900.

_Véhicule en cours d'enlèvement

Dans le cadre d'un dépassement du plafond IRSA suite à un sinistre sans tiers, une information a été réalisée le 24/03/2025 auprès de l'émetteur de la mission.

Le véhicule entre dans le cadre de la procédure des Véhicules Endommagés (VGE, articles L 327-4 et L 327-5 du code de la Route), nous n'avons pas effectué le suivi de remise en conformité.

TVA récupérable = Oui

Le bon d'enlèvement vers l'épaviste a été réalisé le 24/03/2025.

M. BOICHARD GEOFFREY
6328D
Agrément n°003952-VE

LIEU D'EXAMEN :

TELEC SERVICES
553 ROUTE DE ST JEAN
LA BROCHE A ROTIR
76170 MELAMARE
Téléphone : 02.35.31.59.00

EPAVISTE RETENU :

Société INDRA
80, rue Condorcet
CS 30112
40064129600076
38090 VILLEFONTAINE CEDEX
Téléphone : 04.74.27.34.00

Action	Libellé	Prix Unitaire	Q	T
C	BERCEAU MOTEUR	1 003,35	1	2
C	BOITIER DE DIRECTION	917,67	1	2
C	PROJECTEUR D D	444,53	1	2
C	PARE-CHOCS AR CENTRAL	364,41	1	2
C	PARE-CHOCS AV	357,50	1	2
C	PORTE-MOYEU AV D D	326,14	1	2
C	RETROVISEUR D D	284,84	1	2
C	PARE-CHOCS AR D D	260,30	1	2
C	PROTECTEUR DE PORTE COULISSANTE D D	251,83	1	2
CP	AILE AV D D	242,59	1	2
C	BRAS DE SUSPENSION AV D D	212,51	1	2
C	FEU AR D D	197,76	1	2
C	AMORTISSEUR AV D D	174,98	1	2
C	SUPPORT D DE PARE-CHOCS AR D	174,95	1	2
C	PARE-BOUE AV D PARTIE AR D	173,66	1	2
C	PARE-BOUE AV D PARTIE AV D	168,45	1	2
C	PROTECTEUR DE PANNEAU DE COTE EXTREME A D	142,02	1	2
C	FEUILLE D'ETANCHEITE DE PORTE AV D D	137,76	1	2
C	PNEUMATIQUE AV D D	130,00	1	2
C	PROTECTEUR DE PORTE AV D D	126,92	1	2
C	PROTECTEUR AV D'AILE AR D D	120,50	1	2
C	CAPTEUR DE TEMPERATURE EXTERIEURE	103,31	1	2
C	JANTE AV D D	90,02	1	2
C	JANTE AR D EXTERIEURE D	90,02	1	2
C	PROTECTEUR AR D'AILE AR D D	85,01	1	2
C	REPETITEUR DE RETROVISEUR D D	84,71	1	2
C	MIROIR DE RETROVISEUR D D	78,57	1	2
C	CONTROLE TECHNIQUE COMPLET	75,00	1	2
C	SUPPORT D DE PARE-CHOCS AV D	63,96	1	2
C	PQE ROTULE DE BRAS DE SUSPENSION AV D M D	60,02	1	2
C	SUPPORT AV D'AILE AV D D	47,54	1	2
C	PQE BIELLETTE D DE BARRE ANTI-ROULIS AV D	41,29	1	2
C	CATADIOPTRE AR D D	39,25	1	2
C	VIS AR DE BERCEAU MOTEUR	38,10	2	2
C	FEU DE GABARIT CENTRAL D D	36,44	1	2
C	FEU DE GABARIT AR D D	36,44	1	2
C	VIS AV DE BERCEAU MOTEUR	22,56	2	2
C	AGRAFES	10,00	1	2
C	CORPS CREUX	10,00	1	2
C	E.R.D	5,00	1	2
T	DIAGNOSTIC		1	2
T	PASSAGE OUTIL DIAGNOSTIC INITIALISATION		1	2
T	TRAINS AV, AR CONTROLE		1	2
R	PANNEAU DE COTE EXTREME AR D SECTION RE D		1	2
P	PANNEAU DE COTE EXTREME AR D SECTION PE D		1	2
T	PARE-BOUE AV D ECHANGE D		1	2
R	PORTE AV D REMISE EN ETAT D		1	2
P	PORTE AV D PEINT. CLASSE 2 D		1	2
D	GARNITURE INTERIEURE DE PORTE AV D DEPO D		1	2

Action	Libellé	Prix Unitaire	Q	T
R	PORTE COULISSANTE D REMISE EN ETAT D		1	2
P	PORTE COULISSANTE D PEINT. CLASSE 2 D		1	2
R	PANNEAU DE COTE AR D SECTION REMISE EN D		1	2
P	PANNEAU DE COTE AR D SECTION PEINT. CLA D		1	2
T	CIRCUIT HYDRAULIQUE DE DIRECTION ASSIST		1	2
P	PEC Peinture choc 1		1	2

MAIN D'OEUVRE

	T1	T2	T3	Peinture
Dép. Chgt. Ctrl.	6.0	7.0	2.5	
Redressage		7.0		
Total Heures	6,0	14,0	2,5	8.5
Taux Horaire	110,00	110,00	110,00	110,00

MONTANTS

MAIN D'OEUVRE		3 410,00
PIECES	(tva 20,00%)	7 290,57
INGREDIENTS DE PEINTURE	(75,00 €/H)	637,50
TOTAL HTVA		11 338,07
MONTANT DES TRAVAUX TVAC (1)		13 605,66

DEDUCTIONS

TVA (Usuelles)	2 267,59
TOTAL A CHARGE ASSURÉ (2)	2 267,59

MONTANT APRES DEDUCTIONS(1-2) 11 338,07

MONTANT DES TRAVAUX RETENU 11 338,00

TEMPS NECESSAIRE AU REMPLACEMENT 10 jours

Tableau des critères qui ont conduit à initier la procédure VGE :

Critère(s)	Pièce(s) dangereuse(s)	Déficience(s)
Direction	Crémaillère	Déformation importante
Direction	Biellettes	Déformation importante
Liaisons au sol	Berceau	Déformation importante
Liaisons au sol	Eléments de suspension	Déformation importante